



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

DIRECTRICE DES
COMMUNICATIONS
BUREAU DU
PRÉSIDENT

DIRECTOR OF
COMMUNICATIONS
OFFICE OF
THE SPEAKER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture officielle de l'édifice Wellington nouvellement restauré

Ottawa (Ontario) – Le 1^{er} décembre 2016

L'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes, est heureux d'annoncer l'ouverture de l'édifice Wellington, nouvellement restauré. L'édifice logera 70 bureaux de député, 10 salles de réunion des comités et une succursale de la Bibliothèque du Parlement, en plus des services pour appuyer les fonctions parlementaires d'aujourd'hui. La modernisation des édifices de la Cité parlementaire permettra d'assurer que ces derniers continuent à bien servir la tradition démocratique du Canada au cours du 21^e siècle.

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a collaboré avec l'Administration de la Chambre des communes afin de satisfaire aux objectifs, aux priorités et aux exigences de la Chambre des communes tout au long de la planification et de la mise en œuvre de ce projet. SPAC, en tant que gardien de l'immeuble, a été chargé de la réalisation du projet visant la réhabilitation de l'édifice Wellington.

Parmi les ajouts figurent de nombreux éléments qui sont le résultat d'initiatives écologiques visant à réduire le gaspillage et les coûts, ainsi qu'à diminuer l'empreinte écologique de l'institution. Il y a, notamment, un puits de lumière givré qui permet à la lumière naturelle de pénétrer dans la bibliothèque ainsi qu'un mur végétalisé qui absorbe le dioxyde de carbone, réduit le bruit et assainit l'air. De plus, un toit vert recueille l'eau de pluie pour irriguer les plantes et des panneaux solaires préchauffent l'eau chaude de l'édifice.

Également, l'édifice a été conçu pour les activités parlementaires, conformément à la vision et au plan à long terme (VPLT). Il s'agit d'un endroit où les parlementaires peuvent accomplir leur travail en tant que députés et qui garantit l'accès pour tous les Canadiens en offrant des lieux de rencontre modernes, des salles de réunion des comités, ainsi que des outils technologiques et de l'information qui facilitent la communication. Toutes les salles de réunion des comités et tous les bureaux seront prêts à des fins d'usage et d'occupation par le début de la nouvelle année.

Citation

« L'Administration de la Chambre des communes est déterminée à soutenir les députés et leur personnel pendant la transition à leurs nouveaux bureaux. Des équipes d'employés dévoués dans chaque secteur administratif travaillent diligemment pour que les députés bénéficient d'un accès ininterrompu aux services dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur mandat auprès des Canadiens. »

– L'hon. Geoff Regan

Faits en bref

- L'édifice a été occupé par la Chambre des communes pour la première fois en 1984.
- La rénovation de l'édifice situé au 180, rue Wellington a commencé en 2010 dans le cadre de la vision et du plan à long terme. (VPLT)
- La structure intégrale et les façades de l'édifice ont été renforcées pour respecter les exigences parasismiques.
- Le réaménagement intérieur s'est fait en tenant compte de technologies environnementales, tout en préservant la valeur patrimoniale du lieu.
- Le caractère historique de l'édifice a été largement conservé grâce à la restauration d'éléments distinctifs, dont la mosaïque du hall créée par l'artiste de murales Barry Faulkner en 1927.

Liens connexes

Site Web du Parlement du Canada :

<http://www.parl.gc.ca/>

Pour plus de renseignements

Heather Bradley

Directrice des communications

Bureau du Président de la Chambre des communes

613-995-7882

heather.bradley@parl.gc.ca